



**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :  
Présents : 13  
En exercice : 17  
Votants : 16

L'an **DEUX MILLE VINGT DEUX**, le **JEUDI VINGT SEPT OCTOBRE**  
le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment  
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30,  
sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **21 OCTOBRE 2022.**

Présents : 13

Votants : 14

BARRAUD Vincent, ~~WATRIN Béatrice~~, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel,  
BOITIER Jean-Louis, ~~FOUCHER Nicolas~~, ~~BUREAU Nadia~~, GAURIVEAUD Jean-Jacques,  
AUTIN Martine, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE  
Josselyne, LOUIS Gilles, ~~AUDEBERT Délizia~~, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents : FOUCHER Nicolas, BUREAU Nadia

Absents excusés : AUDEBERT Délizia

Absents avant donné pouvoir : WATRIN Béatrice à ETIENNE Jean

Secrétaire de séance :

Le conseil municipal nommé par 13 voix

Daniel MOTARD en qualité de secrétaire de séance (art. L. 2121 – 15 du CGCT).

**DE 060-2022-10-001 ARRET DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DE CONSEIL  
MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2022**

Le maire soumet à l'approbation du conseil municipal le procès-verbal de la séance du conseil  
municipal du 22 septembre 2022

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 13 voix POUR,*

➤ **ARRETE** le procès-verbal de la séance du 22 septembre 2022 sans modification



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de régularité sous le N°	017-211701552-2022
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	lundi 28 novembre 2022
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

Hôtel de Ville